

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DU PLAN

DIRECTION GENERALE DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE LA PROSPECTIVE

ETUDE PROSPECTIVE « SENEGAL 2035 »

**TERMES DE REFERENCES DU CHOIX DES
CONSULTANTS POUR LA RELECTURE DE L'ETUDE
PROSPECTIVE SENEGAL 2035 ET DU RESUME**

Juillet 2014

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La réalisation de l'Etude Prospective « Sénégal 2035 » entreprise par la Direction Générale des Stratégies de Développement (DGSD), a permis de définir une vision de développement économique et sociale à long terme qui s'intitule « émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle » qui sera l'émanation des aspirations de l'ensemble de la communauté nationale.

Outre la perspective de consolider les acquis de l'étude qui a été menée en 1989, l'étude prospective « Sénégal 2035 » trouve sa pertinence dans le souci d'intégrer dans le système de planification national les multiples enjeux de la mondialisation.

En s'inscrivant dans une perspective de long terme, à l'horizon d'une génération, l'Etude prospective permet de lever toutes les contraintes susceptibles d'entraver l'exécution et la réalisation des politiques, projets et programmes de développement. En effet, elle permet d'anticiper sur les évolutions possibles de l'environnement interne et externe afin d'éclairer les actions de développement.

Cette Etude prospective vise à réduire les incertitudes liées à l'évolution du contexte économique national et international du fait de l'accélération des changements notamment, dans les domaines technologique et environnemental.

Elle permet ainsi de faire prendre conscience à tous les acteurs internes comme externes, des multiples défis dont l'avenir peut être porteur.

Le processus d'élaboration de l'Etude prospective a adopté une méthodologie basée sur une démarche participative qui a impliqué tous les acteurs socio-économiques dans la réalisation dans ses différentes phases.

Aussi, la vulgarisation du rapport final de l'Etude prospective « Sénégal 2035 » requiert-elle la mise à contribution de l'expertise avérée d'un consultant, pour une relecture afin d'améliorer la qualité du document.

II. OBJECTIF GENERAL

Le consultant devra relire entièrement le rapport final de l'Etude prospective « Sénégal 2035 » ainsi que le résumé en s'inspirant des différentes étapes du processus d'élaboration et des recherches documentaires nécessaires pour actualiser l'analyse et améliorer la qualité rédactionnelle du document et le partager avec les experts de la Direction générale des Stratégies de Développement.

III. TACHES DU CONSULTANT

Il s'agira pour le consultant de :

- améliorer la qualité rédactionnelle du document ;
- intégrer les observations éventuelles émises par les experts de la Direction générale des Stratégies de Développement ;
- remettre le rapport final, accompagné de résumé, en version électronique et en copies dures (5 exemplaires).

IV. RESULTATS ATTENDUS

A la fin du processus de relecture de l'Etude prospective et du résumé :

- la qualité rédactionnelle du document est améliorée ;
- les observations éventuelles émises par les experts de la Direction générale des Stratégies de Développement sont intégrées dans le document ;
- le rapport final corrigé, accompagné de résumé, est disponible en version électronique et en copies dures.

V. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour réaliser cet exercice sera laissée à l'appréciation du consultant, qui devra toutefois se conformer à l'esprit qui gouverne les techniques de relecture.

Par ailleurs, les rapports des différentes phases d'élaboration de l'Etude prospective seront mis, si nécessaire, à la disposition du consultant.

VI. LE PROFIL DE L'EXPERT

L'expert devra :

- être titulaire au moins d'un diplôme de troisième cycle dans les disciplines en rapport avec les sciences sociales ;
- avoir une expérience avérée en matière de techniques d'élaboration et de rédaction d'études prospectives et justifier d'une longue pratique en la matière au niveau national et international ;

- disposer d'une capacité intellectuelle et rédactionnelle reconnue, et être apte à rédiger un rapport qui devra être diffusé partout ; que
- maîtriser parfaitement l'approche méthodologique de la relecture d'un document et travailler en étroite collaboration avec les agents de la DGSD.

VII. ECHEANCES

La durée de l'Etude est d'un (01) mois et prend effet dès la signature du contrat.